

Vos démarches administratives

Afin de faciliter vos démarches administratives auprès de l'ensemble des services publics, vous trouverez dans la liste ci-dessous pour chaque formalité, ses modalités, les adresses où s'informer et les documents à fournir.

Il vous permettra également de préparer vos démarches ou de les effectuer, pour certaines, par correspondance ou en ligne.

- [Acquisition de la nationalité française](#)
- [Autorisation et déclaration](#)

- [Carte d'invalidité](#)
- [Carte de transport scolaire](#)
- [Casier Judiciaire](#)
- Certificat de vie (s'adresser en mairie)
- [Certificat de vie commune](#)
- [Carte grise](#)
- [Carte Nationale d'identité](#)
- Cimetière (s'adresser en mairie)

- [Débits boissons](#)
- Décès (s'adresser en mairie)
- [Déclaration de naissance](#)
- [Déclaration des chiens dangereux](#)
- Demande de célébration de mariage (s'adresser en mairie)

- [Inscription sur les listes électorales](#)

- Extrait d'acte de mariage (s'adresser à la commune du lieu de mariage)
- Extrait d'acte de naissance (s'adresser à la commune du lieu de naissance)

- [Immigration et intégration](#)

- Légalisation de signature (s'adresser en mairie muni du document, celui-ci sera signé devant l'Officier d'état civil)
- Livret de famille : duplicata (s'adresser en mairie)

- Mariages (s'adresser en mairie)

- [Médaille d'honneur du travail](#)

- Noms : changement (s'adresser en mairie)

- [Passeport](#)
- [Pacte civil de solidarité \(PACS\)](#)
- [Permis de conduire](#)
- [Permis de construire](#)
- Prénoms : changement (s'adresser en mairie)

- Recensement militaire (s'adresser en mairie muni du livret de famille des parents et de la pièce d'identité du demandeur)
- [Reconnaissance naissance](#)

- [Sortie du territoire](#)